ZONES

- UA : village ancien / hameau de Contrac
- UB : secteur d'habitat récent
- Ueco : secteur à vocation économique
- Ueq : secteur à vocation d'équipement public
- Ul : secteur à vocation de loisirs
- AU : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- AUt : zone à urbaniser à vocation touristique
- A : zone agricole
- Atvb : secteur agricole participant à la Trame Verte et Bleue
- N : zone naturelle
- Np : secteur naturel de protection paysagère
- Ntvb : secteur naturel participant à la Trame Verte et Bleue

PRESCRIPTIONS

- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Orri à préserver
- Fontaine à préserver
- Secteur de nature en ville à préserver
- Zone humide identifiée et protégée
- Haie identifiée et protégée
- Emplacement Réservé (voir liste ci-dessous)
- Construction réalisée ou accordée non cadastrée

N°	DÉNOMINATION	BÉNÉFICIAIRE
1	Aménagement d'une aire de stationnements	Commune
2	Aménagement d'une aire de stationnements	Commune
3	Aménagement d'une aire de stationnements	Commune
4	Elargissement de la RD 223B (largeur : 8 mètres)	Conseil Départemental
5	Création d'une voirie d'accès (largeur : 5 mètres)	Commune
6	Finalisation de la voie de desserte (largeur : 3 mètres)	Commune

ARIÈGE

RABAT-LES-3-SEIGNEURS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Maîtrise d'oeuvre

Cabinet d'urbanisme

AMENA-Etudes

05.61.99.82.08
06.82.05.00.64
vzerbib1@gmail.com

RÉVISION DU PLU

Arrêté le :

Approuvé le :

Exécutoire le :

RÈGLEMENT GRAPHIQUE - 1/2 000e

Projet de zonage - 29/11/2021

4.3